

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19236 - 74ÈME ANNÉE

Trois jours après l'avis de la Cour internationale de justice sur les Chagos

Messages de solidarité après une grande victoire des Chagossiens



Trois jours après l'avis de la Cour internationale de justice reconnaissant l'illégalité de l'occupation des Chagos par la Grande-Bretagne, le Comité de solidarité Chagos La Réunion et le Mouvement réunionnais pour la Paix organisaient hier un rassemblement à Champ-Fleuri. C'était l'occasion de faire connaître des messages de soli-

darité aux Chagossiens. Cela fait environ 50 ans qu'a commencé la déportation du peuple chagossien. En quelques années, toute la population de l'archipel a été transférée à Maurice et aux Seychelles à cause de la création de la base militaire de Diego Garcia. Depuis près de 50 ans, les Chagossiens se battent pour avoir le droit de retourner vivre dans leur pays, malgré l'opposition des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ils ont réussi à porter leur combat au plus haut niveau. Suite à une demande de Maurice, l'Assemblée générale des Nations Unies a saisi la Cour internationale de justice pour qu'elle

donne son avis sur le statut des Chagos, qui font partie d'un territoire britannique extrait de la colonie de Maurice juste avant son indépendance.

«Vers un retour»

A la quasi-unanimité, les juges de La Haye ont estimé que l'administration des Chagos par la Grande-Bretagne devait cesser. C'est une étape importante dans la lutte des Chagossiens, car à la différence du Royaume-Uni, les Mauriciens soutiennent le retour des Chagossiens dans leur pays.

Dans leur combat, les Chagossiens peuvent compter sur le soutien des Réunionnais depuis de nombreuses années. Cette solidarité a de nouveau été réaffirmée hier. En effet, trois jours après l'avis de la Cour internationale de justice, le Comité de solidarité Chagos La Réunion et le Mouvement réunionnais pour la Paix ont organisé un rassemblement à Champ-Fleuri hier. C'était l'occasion pour les participants de transmettre des messages de solidarité aux Chagossiens.

Julie Pontalba, présidente du Mouvement réunionnais pour la Paix, a rappelé que le MRPLP a été créé lors de la visite à La Réunion d'une délégation chagossienne conduite par Olivier Bancoult.

«Ainsi, depuis ce samedi 2 juin, le MRPLP a tenu à être aux côtés des Chagossiens dans leur lutte pour la liberté. Notre mouvement avait notamment participé au déplacement de deux personnes à La Haye. C'est donc avec émotion et une très grande satisfaction que nous accueillons la décision rendu ce lundi. C'est un pas immense vers un retour dans leur pays». «Leur victoire est au bout car leur combat est juste», a-t-elle conclu.

Messages de La Réunion

Alain Dreneau, secrétaire du Comité de solidarité Chagos La Réunion, a ensuite retracé le combat mené par les Chagossiens devant différentes cours de justice pour faire cesser leur déportation. Depuis plusieurs années, ils ont ainsi multiplié les audiences auprès de la justice britannique qui a préféré finalement donner raison à son gouvernement.

Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos La Réunion, est revenu sur la souffrance infligée au peuple chagossien. «Imaginez qu'un jour vous partiez en voyage et qu'au moment de revenir, on vous dise que vous ne pouvez plus retourner dans votre pays car il a été bombardé».

André Oraison a expliqué la portée de l'avis de la Cour internationale de justice et les suites possibles. Cela pourrait se traduire par le vote de résolutions de l'ONU demandant à la Grande-Bretagne de décoloniser totalement Maurice en quittant les Chagos. Il a aussi précisé que cet avis est un «coup de tonnerre» dans l'océan Indien. Car Madagascar et les Comores revendiquent aussi des territoires, dont ils ont été séparés par la puissance coloniale juste avant leur indépendance.

Firose Gador a rappelé les liens particuliers entre les Chagossiens et Le Port. Elle était alors très jeune quand elle vit pour la première fois Olivier Bancoult en visite dans notre île. Ce souvenir est là pour montrer la fidélité dans la solidarité avec ce peuple en lutte.

Le rassemblement a été marqué également par la prise de parole de José, un Chagossien vivant à La Réunion, qui a dit «sa grande fierté».

Solidarité internationale

Julie Pontalba a ensuite lu un message adressé par l'AKFM :

«C'est avec un réel plaisir que le Bureau Politique de l'AKFM, ses

membres dans tout Madagascar, ainsi que les Malgaches épris de Paix et de Justice vous adressent leurs félicitations pour cette Victoire que vous avez gagnée auprès de la Cour Internationale de La Haye.

Votre lutte, votre persévérance ont les preuves qu'un Peuple revendiquant ses droits légitimes sur sa Terre, sa Patrie soutenu par les Peuples et le Forces Progressistes du Monde tôt ou tard vaincra.

Nous sommes sûrs que cette Victoire indéniable sera suivie par d'autres permettant au Peuple du Chagos de retrouver sa fierté nationale, son Indépendance et sa Souveraineté.

Bien fraternellement.»

Ary Yée Chong Tchi Kan est ensuite revenu sur un épisode de cette tragédie. Pendant la déportation, les militaires ont regroupés les chiens pour les gazer. Ceci montre jusqu'au peuvent aller ceux qui se disent les défenseurs des droits de l'Homme. Il a également souligné l'importance de l'avis pour les autres pays de notre région dans la même situation que Maurice. Ary Yée Chong Tchi Kan a également insisté sur la dimension internationale de la solidarité avec les Chagos. Cela s'illustra lors du premier Forum des îles où les Chagos furent les invités d'honneur. Olivier Bancoult put ainsi exposer le combat de son peuple, c'était une première à Madagascar. Ce rassemblement se termina par une conclusion partagée : à bientôt à Diego Garcia.

M.M.

Edito

Trump agité devant Kim serein

Il faut être nulles comme les agences de presses qui ont colporté les propos de Trump au Vietnam, pour ne pas remarquer qu'on ne fait pas un tel déplacement pour constater que rien n'a avancé. À minima, on aurait pu avoir le point de vue de Kim. Apparemment cela ne les intéresse pas.

Qui peut croire que derrière une rencontre de ce niveau, il n'y a pas des aspects stratégiques ? Lesquels ? Le seul fait qu'elle ait eu lieu 8 mois seulement après le sommet impensable de Singapour devrait faire réfléchir sur la manière dont Trump manipule le monde. Il n'y a jamais eu de relations à somme nulle.

Le plus important c'est qu'il annonce qu'il va tenir au courant le Président du Sud. En fait, il a besoin de son avis. Mais alors pourquoi n'est-il pas associé directement aux discussions ? Il s'agit quand même de la sécurité sur l'ensemble de la péninsule. Les États Unis sont très loin géographiquement.

En fait, Trump est isolé. L'option militaire est rejetée par les voisins, y compris par le Japon. Trump a sorti son pays du Traité du libre échange trans-pacifique pour lancer la guerre commerciale contre la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Sur le plan interne il doit faire de colossales économies pour diminuer l'endettement du pays qui dépasse 21 000 milliards de dollars. Dans ces conditions, comment ne pas perdre la face devant le repli de près de 30 000 soldats stationnés en Corée du Sud ?

C'est sa préoccupation du moment. Ayant obtenu des gages de la part de Kim, il va vérifier avec le Président du Sud. Mais cela fait un bon moment que les choses sont pliées dans les discussions inter-coréennes, sous le regard avisé de la Chine. Ce qui rend caduque et inutile cette rencontre. Jamais, on a vu le Président du Nord, Kim, aussi décontracté, loin des agitations de Trump.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Avec Danielle Barret

Conférences sur les exilés de l'Ordonnance Debré



Avec Luniversité Maron, Danielle Barret tiendra trois conférences au mois de mars sur le thème: «Faire connaître l'histoire des 13 exilés de l'ordonnance « Debré » du 15 octobre 1960 : un acte de mémoire pour enrichir notre histoire collective et une inspiration pour notre avenir ». Voici la présentation de ces conférences par Luniversité Maron.

Conçue, dans le contexte de la guerre d'Algérie, par le premier ministre de l'époque, Michel Debré, l'ordonnance du 15 octobre 1960 autorisait les pouvoirs publics à « rappeler d'office en métropole des fonctionnaires dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public ».

Elle aura permis aux préfets d'affecter en France métropolitaine au début septembre 1961, 13 fonctionnaires antillais et 13 fonctionnaires de la Réunion.

Dénoncée, principalement par le PCR comme une « manifestation du droit colonial » - mais aussi par le Comité du Progrès et par le Président du Conseil Général Roger Payet, comme une mesure arbitraire, et une atteinte à la liberté

d'opinion, cette ordonnance ne sera finalement abrogée que le 10 octobre 1972 par le Parlement suite à une grève de la faim initiée en janvier 72 par 5 fonctionnaires réunionnais (et 3 fonctionnaires antillais)...

A l'occasion de la publication de deux livres aux Editions Orphie (« Les exilés de l'ordonnance du 15 octobre 1960. Histoire d'une tragédie post-coloniale » de Monique Payet-Le Touleuc, 2018 ; Le cahier de Nelly, par Nelly Barret, 2018), trois conférences ont été organisées il y a 5 mois, à la Mairie de St-Denis (28 sept), à la Médiathèque de St-Pierre (2 oct) et au cinéma du Port (4 oct) par un collectif animé par Danielle Barret.

Le succès de ces manifestations ont démontré l'absolue nécessité de faire connaître aux Réunionnais cette dimension oubliée de leur passé récent. Treize hommes et femmes ont perdu leur liberté de mouvement en raison de leurs idées de justice sociale, de solidarité et de liberté. Avec leur départ forcé, un silence de plomb s'est installé à La Réunion marquant durablement les esprits par la peur et l'irresponsabilité.

A l'issue d'une présentation de l'histoire des exilés inscrite dans la décennie 1960 -1972, nous débattons avec Danielle Barret et d'autres témoins présents, autour de la thématique « Mémoire et Histoire, pour mieux servir le présent et l'avenir ». Car une société amnésique est une entité sans repères et sans valeurs.

- le samedi 2 mars à la Varangue, au 21 rue Emile Grimaud, Sainte-Clotilde de 9h30 à 12h.

- le samedi 9 mars chez Nature & Pêi, 36, rue Marius et Ary Leblond, Saint-Pierre de 9h à 12h. (avec possibilité de déjeuner sur place)

- le samedi 16 mars à la Ferme équestre du Grand-Etang, à Saint-Benoît de 9h30 à 12h.

Entrée libre et gratuite.

Danielle Barret (fille de Gervais et Nelly Barret, exilés de « l'Ordonnance Debré »)

Ancienne élève de l'Ecole normale supérieure (Fontenay aux roses), agrégée de l'université et docteur en histoire (Université de Paris VII), Danielle Barret a mené une carrière dans les ministères de la Recherche, de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères à Paris et en poste à l'étranger, en charge de coopération internationale et de gestion, politique et évaluation de la recherche.

Billet philosophique

Kisa i komann nout péi ?



Le fonnkézèr et artiste Sylvain Gérard sinonsa Gouslaye (à droite), à côté de Patrice Treuthardt, président du jury du Konkour LanKRéol Pri Daniel Honoré, organisé par le CCEE.

Des organisations culturelles, sociales et politiques réunionnaises ont pris des initiatives ces derniers jours afin de nous faire réfléchir aux problèmes essentiels de notre société et aux solutions à mettre en œuvre. Ces réflexions nous conduisent notamment à prendre conscience de la problématique fondamentale à résoudre afin d'éviter les impasses catastrophiques pour notre pays dans les années à venir.

Parmi ces initiatives constructives pour notre avenir, nous allons citer d'abord cette première conférence organisée le 23 février dernier par le Consulat de l'Inde à

La Réunion dans le cadre de la célébration réunionnaise du 150^e anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi, un très grand penseur humaniste et combattant de la liberté à la fois indien et universel. Et comme cela est souligné dans sa biographie, « les combats non violents de Gandhi pour la défense des droits de l'homme eurent une influence importante sur les mouvements de libération et de défense des droits civiques dans le monde entier ».

D'ailleurs, dans son édition du 6 février 2019, "Le Quotidien" cite Gandhi avec deux autres an-

ciennes personnalités à dimension internationale — Martin Luther King et Nelson Mandela — ayant lutté pour la « désobéissance civile », dont « l'idée est de refuser d'obéir à des ordres ou des lois injustes ». Dans cet esprit, lors d'une conférence organisée ce mercredi par la Bibliothèque Départementale de La Réunion avec plusieurs partenaires en hommage à Victor Schœlcher, ce grand militant humaniste et révolutionnaire qui a fait abolir l'esclavage dans les colonies françaises, un intervenant a demandé à ses compatriotes de « ne pas oublier non plus Paul Vergès ».

Qui décide quoi ?

Dans le cadre de ce combat global et cohérent pour le respect des droits et de la dignité du peuple réunionnais comme de son identité, nous voudrions souligner l'importance de la valorisation de notre langue créole, comme s'y consacre le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement avec ses partenaires, notamment lors du concours littéraire LanKRéol, dont vient d'être lancée la 15^e édition. À cette occasion, nous voudrions citer un extrait de

“Ouroboros”, un fonnkèr de Sylvain Gérard sinonsa Gouslaye, 1^{er} prix au concours l'an dernier : « Oui shakin son lèr son manière son figur son koulèr son kroiyans son kultur son larm son sourir ; soman tout i rosanm oui tout i rosanm dè ziè dè bra dè janm inn sèl kèr kor lam lèspri inn sèl vi ».

Pour aller dans ce sens, les responsables de l'ADÉFAR (Association pour la Défense des Agriculteurs de La Réunion) ont tenu une conférence avec l'AID (Association Initiatives Dionysiennes) vendredi dernier pour dénoncer avec force les importations massives de produits polluants — pas seulement dans notre agriculture — qui provoquent plein de maladies, souvent mortelles, contre les Réunionnais. Et dans son intervention poétique titrée “Zistwar mon péi”, Léa a rappelé pourquoi les pollutions ont envahi le pays en 356 d'exploitation coloniale : « Pou bann zakaparèr ki voulé enrishir a zot ! Su le do bann travayèr ! ». D'où la question fondamentale à laquelle nous devons réfléchir : kisa i komann nout péi ? Qui décide quoi, au service de qui et de quoi concernant la vie des Réunionnais ? Or, lors de la rencontre du 1^{er} février à Paris entre le président de la République et les maires des pays d'Outre-mer, le secrétaire général du P.C.R., Maurice Gironcel, a conclu ainsi son intervention : « Monsieur le Président, les Réunionnais sont capables de décider de leur avenir et de celui de La Réunion dans la République. C'est pourquoi, comme le souhaitent de nombreuses personnalités de La Réunion, il est urgent de réunir la Conférence Territoriale élargie pour élaborer un projet réunionnais fait par les Réunionnais pour les Réunionnais ».

Roger Orlu

Otè

Sintandré, sanpyon kanbryolaz !

La pa in sirpriz. Plis 26 % délinkans Sintandré an zénéral lané dernyé ! Mé dapré lo Konséy Lokal de Sékirité é prévoyans d'la Délinkans, kanbryolaz dann la komine la bat lo rokor, li la grinp an flès ék in gomantasyon 46 % ! Mé la pa tout. An parmi lo kat komine lo trin la Polis : Sinpir, Lo Por, Sinn-Dni, Sintandré, sé ankor la komine Vira lo sanpyon. In statistik i fé pèr.

Malgré sa, pou pa zistéman afol la popilasyon, zotorité i di, sé pa in katastrof. Lo tablo i inkyèt pa lo Mèr nonpli. Dapré li na pwin dofé dan la kaz. E li néna minm in solisyon : lo proshin zopérasyon l'ANRU, an vil, va règ lo problèm. Foutor, va !

Mé lo pli étonan, pou anlav son min, lo Mèr i mét tout d'si lo kont lalkol. Lé vré lalkol sé t'in fléo la Rényon. Li fé bonpé déga, la pa bezwin fé isi in lis. Mé kisa li va fé kroir, si gomant lalkol, nora mwin volèr, nora pi kanbryolaz. Antouka, la pa la popilasyon Sintandré i sar gob in zafèr konmsa. Lo fon lo problèm lé ayèr. Lo Mèr i koné. Zotorité osi.

Pol